

PEGASUS

AVELOUTE

UKRAINE

CACHEROUTE

ABBAS

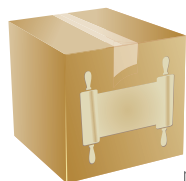
HAFRACHAT 'HALLA

ABDESLAM

KIDDOUCH

DIRSHU

'HAZAN



Torah-Box

n°180 | 16 Février 2022 | 15 Adar | 5782 | Ki-Tissa

M A G A Z I N E

Cover du nouveau piyout "Léel Marom"



Abbas jure de venger
le "meurtre" des terroristes de Chekhem
> p.10



La Torah ?
Une appellation d'origine contrôlée
> p.11



Histoire vécue :
Double cadeau par mes deux jumeaux...
> p.19

EN EXCLUSIVITÉ
À JERUSALEM
SEGOULA POUR UNE LONGUE VIE

ACHETEZ VOTRE CONCESSION FUNÉRAIRE DE VOTRE VIVANT

- **Dernières places en terre
et côte à côte**
- **Initiative validée par la mairie**
- **Démarches réalisées sous le
contrôle d'un avocat**
- **Possibilité d'achat groupé :
famille - communauté**

David Sportes, responsable de l'attribution

FR



+33 1 76 43 09 80

IL



+972-52-937-0664

<http://cimetiere-jerusalem.com/>



CALENDRIER DE LA SEMAINE

16 au 22 Février 2022

Mercredi
16 Février
15 Adar I

Chouchan Pourim Katan

Daf Hayomi 'Haguiga 7
Michna Yomit Péa 6-9
Limoud au féminin n°144

Jeudi
17 Février
16 Adar I

Daf Hayomi 'Haguiga 8
Michna Yomit Péa 6-11
Limoud au féminin n°145

Vendredi
18 Février
17 Adar I

Daf Hayomi 'Haguiga 9
Michna Yomit Péa 7-2
Limoud au féminin n°146

Samedi
19 Février
18 Adar I

Parachat Ki-Tissa

Daf Hayomi 'Haguiga 10
Michna Yomit Péa 7-4
Limoud au féminin n°147

Dimanche
20 Février
19 Adar I

Daf Hayomi 'Haguiga 11
Michna Yomit Péa 7-6
Limoud au féminin n°148

Lundi
21 Février
20 Adar I

Daf Hayomi 'Haguiga 12
Michna Yomit Péa 7-8
Limoud au féminin n°149

Mardi
22 Février
21 Adar I

Daf Hayomi 'Haguiga 13
Michna Yomit Péa 8-2
Limoud au féminin n°150



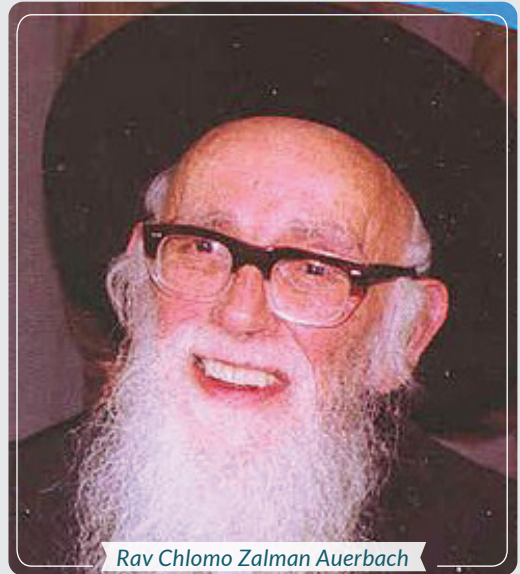
Mercredi 16 Février

Rav Its'hak Aboulafia



Lundi 21 Février

Rav Chlomo Zalman Auerbach



Rav Chlomo Zalman Auerbach



Horaires du Chabbath

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Entrée	17:58	17:53	17:55	17:37
Sortie	19:06	18:58	18:58	18:45



Zmanim du 19 Février

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Nets	07:52	07:37	07:31	07:30
Fin du Chéa (2)	10:28	10:15	10:11	10:06
'Hatsot	13:04	12:54	12:52	12:43
Chkia	18:17	18:12	18:14	17:56

Responsable Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Jocelyne Scemama, Jérôme Touboul, Jennifer A., Judith Lévy, Binyamin Benhamou, Rav David Pitoun, Rav Gabriel Dayan, Rav Réouven Attias, Rav Yona Ghertman, Déborah Malka-Cohen, Murielle Benainous - **Mise en page :** Dafna Uzan - **Secrétariat :** 01.80.20.5000 - **Publicité :** Yann Schnitzler (yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97) **Distribution :** diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

* sur une commande nationale ou 5€ de plus par lead sur une sélection de départements



79€*

LEAD PAC 1€

Full éligible

→ **Propriétaire de maison**

→ **Fioul/gaz**

→ **Grand précaire**



Taux de transformation :

25% minimum constaté

Nous contacter :

 +33 6 52 52 79 52

 +972 55 500 36 93

Et aussi :

PAC RAC, ITE RAC, TH164, VMC, chaudières à granulés, PV, Mutuelle, CPF, défiscalisation...



Comment se sortir du désespoir



Le mois d'Adar est selon la Tradition juive un mois de bon *Mazal* et de joie. Le miracle de *Pourim* s'est déroulé durant cette période de l'année et sera fêté par le *Klal Israël* par un repas copieux accompagné de vin ! En effet, cette boisson amène à l'allégresse, même lorsque l'humeur n'est pas au beau fixe. La '*Hassidout* insiste sur l'importance de la *Sim'ha* dans le cadre du service divin et concrètement, les *Admorim* proposent régulièrement à leurs disciples un petit verre d'alcool. Dans les communautés séfarades également, la consommation d'eau de vie comme la *Mah'ia* (ou *Arak*) ou la *Boukha* lors de fêtes religieuses est une habitude qui se perpétue jusqu'à nos jours.

Si on analyse de plus près l'impact de l'alcool sur l'homme, on y décèlera un apport bien plus fondamental qu'une simple plus-value de bonne humeur. Dans la vie, on se trouve parfois dans des situations sans issue face à des problèmes d'ordre médical, financier ou familial. On a beau analyser les données sous tous les angles, on ne parvient pas à y trouver de solution. L'angoisse et le stress nous envahissent mais voilà qu'apparaît soudain un élément nouveau et insoupçonné bouleversant ces données et apportant un dénouement heureux à notre problème. Il ne s'agit pas forcément de "miracle" sortant des limites du normal, mais tout simplement d'une nouvelle analyse ou d'un apport extérieur qui vient se greffer et changer de façon radicale la situation pénible dans laquelle nous étions embourbés. On peut appeler cela de la chance, un coup de pouce du destin, mais dans le Judaïsme, on donne un nom à ce phénomène : la *Hachga'ha Pratit*, l'intervention de D.ieu.

Dans ces moments de stress, la consommation d'alcool peut nous aider à retrouver l'espoir, car il a la faculté de neutraliser l'esprit - qui fonctionne de

manière analytique et confine au désespoir faute de solution -, pour amener à la *Emouna*. Bien qu'il soit nécessaire dans la vie d'utiliser notre intelligence pour prendre des décisions, nous devons savoir que cette réflexion est parfois paralysante, sachant qu'en finalité l'avenir nous réserve des surprises.

C'est pourquoi Baba Salé, comme d'autres *Tsadikim*, proposait à toute personne qui venait lui raconter sa détresse un petit verre d'*Arak*, afin de surmonter sa douleur et de croire à la *Yéchou'a* (le salut) de D.ieu. La consommation de vin (modérément évidemment) le jour de *Pourim* est aussi à comprendre dans cette optique. Elle nous permet de soulever le rideau des apparences afin de voir la Main de D.ieu intervenant continuellement dans notre destinée.

Un des commentateurs contemporains, le Rav 'Haïm Chmoulevitch de la *Yéchiva* de Mir, expliquait à ce propos que c'est le sentiment de désespoir et d'abandon qui aurait amené les *Bné Israël* à la faute du Veau d'or dans le désert. En effet, Moché *Rabbénou*, après la Révélation, tarda à descendre du mont Sinaï. Il était prévu qu'il reviendrait au bout de 40 jours, mais cette échéance, que les Hébreux crurent dépassée, entraîna toutes sortes de spéculations. "Qu' allons nous devenir sans notre guide Moché en plein désert ? Qui va nous mener en terre promise ?" Ces questions déboucheront sur un vent de panique générale, entraînant les juifs dans l'idolâtrie, poussés à la faute par leur imagination débridée.

Le *Yéouch* (désespoir) provient du *Yetser Hara'* qui cherche à nous plonger dans l'abîme, sachons-le. Il est primordial de combattre ce sentiment pour conserver joie de vivre et *Emouna* !

Rav Daniel Scemama

Ambassadeur israélien au Bahreïn : "Nous espérons voir des liens financiers croissants entre les 2 pays"

Alors qu'un accord sécuritaire a été signé il y a quelques jours lors d'une visite de Benny Gantz à Bahreïn, l'ambassadeur d'Israël à Manama, Eithan Naé, s'est exprimé sur *i24news* concernant les liens économiques entre les 2 pays. "Nous espérons voir des liens financiers croissants entre Israël et Bahreïn. (...) Nous sommes assez certains du fait que les liens économiques et le volume commercial entre les pays augmenteront," a-t-il notamment affirmé. L'ambassadeur a par ailleurs confirmé qu'un "officier israélien aura ses QG à Manama dans les semaines à venir" et servira de liaison avec la cinquième flotte des États-Unis, basée dans le royaume.

La Belgique restitue une œuvre spoliée pendant la guerre à des descendants de déportés



Un tableau ayant appartenu à une famille juive allemande a été retiré jeudi du musée

des Beaux-Arts de Bruxelles pour être rendu à ses descendants. La peinture à l'huile de Lovis Corinth, un bouquet de roses dans un vase datant de 1913, a été remise à l'avocate de la famille lors d'une cérémonie au musée, après plus de 70 ans. Les ayants droit n'ont pu se déplacer. "Ils sont très heureux, je suis certaine que c'est un grand moment d'émotion pour eux", a déclaré leur avocate Imke Gielen. "Cette restitution (...) est un signal très fort : même des décennies plus tard, la justice peut triompher", a souligné le secrétaire d'Etat belge Thomas Dermine.



Jusqu'à
42%
de
rénumération
par
contrat

RECRUTEMENT

Organisme de formation
existant depuis plus de 10 ans
en France et en Israël

RECRUTE

des commerciaux expérimentés

dans le cadre du CPF

Agréé Qualiopi

Travail de la maison ou du bureau
Possibilité mi-temps/plein temps

Contact : cpf.fshare@gmail.com

Pegasus : Appels à la création d'une commission d'enquête indépendante suite au scandale des écoutes

Alors que les révélations du journal économique *Calcalist* ne cessent d'éclabousser les institutions israéliennes et que l'opinion publique est sous le choc, l'ensemble de la classe politique a dû se résoudre à dénoncer l'usage frauduleux présumé du logiciel d'espionnage Pegasus par la police israélienne. Abordant également

le scandale mercredi, Naftali Benett a déclaré que toutes les allégations seraient "examinées de toutes parts."

Miri Réguev, une députée du *Likoud*, a appelé pour sa part à créer une commission d'enquête présidentielle, seule capable selon elle de restaurer la confiance des citoyens israéliens en leurs institutions.

Les "convois de la liberté" bloquent les grands axes un peu partout dans le monde ; 97 interpellations à Paris

Les manifestations contre les mesures sanitaires apparues au Canada, où les camionneurs paralysent les grands axes routiers depuis 2 semaines, sont en train d'essaimer dans plusieurs pays, dont la France. Des milliers de personnes ont manifesté ce samedi 12 février à Paris, rejoignant en voiture depuis toute la France les



habituelles manifestations anti-pass du week-end. Envisageant d'abord d'établir un blocus dans la capitale, les manifestants ont été interceptés au moment d'entrer dans Paris avec leurs véhicules par les forces de l'ordre, qui ont procédé au total à Paris à 97 interpellations et 513 verbalisations.





PESSAH 5782
du 15 au 24 Avril 2022
Possibilité d'arriver le 14

**COSTA BRAVA
ESPAGNE**



OASIS PARK & SPA

LLORET DE MAR



Rav Nehamia Rottenberg Israel
GLATT KASHER LAMEHADRINE

Piscines Extérieures/Intérieures
SPA - Mini Club - Animations
Offices Spéharades / Achkénaze
Sédarimes Privés



LUXE



**HAUTE GASTRONOMIE
FRANCAISE ET ISRAËLIENNE
OPEN BAR KIDDOUCH ROYAL
GRILLADES PARTY LE 14**

Contacts & Réservation

+ 33 6 52 19 20 67

+ 1 347 707 48 48

+ 972 54 809 66 86



Remboursement de l'intégralité
si interdiction de séjour



congrès médico-dentaire

WWW.OCHERHOLIDAYS.COM
ocherholidays@gmail.com

Coronavirus : Le nombre de cas graves diminue ; optimisme prudent chez les experts

Selon des données du ministère de la Santé israélien publiées dimanche, une baisse du nombre de personnes définies comme gravement malades du covid-19 a été enregistrée dimanche.

Quelque 99 patients ont en effet été récemment classés en état grave samedi, le nombre le plus bas depuis le 15 janvier. En dépit de ces chiffres encourageants, le

responsable de la lutte contre le coronavirus, le Pr Salman Zarka a exprimé dimanche matin une approche plus prudente, rejetant les rumeurs selon lesquelles plusieurs restrictions seraient bientôt levées.

"Il est encore trop tôt pour dire que la cinquième vague est derrière nous", a-t-il déclaré à la chaîne publique Kan.

Ukraine : Les compagnies aériennes israéliennes proposent des vols de rapatriement

Alors que les USA ont mis en garde la communauté internationale qu'une offensive russe en Ukraine était imminente, le gouvernement israélien a tenu une réunion d'urgence afin de mettre au point un plan d'évacuation et d'aide aux israéliens expatriés en Ukraine, réunion à l'issue de laquelle N. Benett a appelé les ressortissants israéliens

à évacuer au plus vite la zone. La compagnie aérienne israélienne Arkia Airlines a ainsi annoncé qu'elle allait proposer lundi et mardi des vols de rapatriement. Selon la Maison Blanche, le président américain Joe Biden a de nouveau promis à son homologue ukrainien une réponse "rapide et résolue" en cas d'attaque russe.



ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY

בס"ד



DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires



ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • Yael Ben Shabbat Nissim, AVOCATE ET NOTAIRE • AVITIT ZEHAVI, AVOCATE ET NOTAIRE • SHLOMI ABUATZIRA, AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTBERG, AVOCATE ET NOTAIRE • SHAY ABUATZIRA, AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT, AVOCATE • SAGIT KEINAN, AVOCATE • ARIE BRENING, AVOCAT • MAAYAN ZAGURI, AVOCATE • SHANI ELMALIAH, AVOCATE • MYRIAM LASCAR, JURISTE • AVINATAN DOUIEB, JURISTE

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com

**Clôture du Daf Hayomi de Halakha :
Des dizaines de milliers d'étudiants se
rassemblent un peu partout dans le
monde**



La clôture du Daf Hayomi de Halakha a été une fois de plus l'occasion pour Dirshu de mettre à l'honneur la Torah et ses étudiants avec des événements grandioses organisés un peu partout dans le monde. A Jérusalem, 2 événements au stade Aréna ont rassemblé des dizaines de milliers de personnes autour de Gdolé Torah, dont Rav 'H. Kaniewsky. A Paris également, mais aussi dans plusieurs villes des Etats-Unis, d'Angleterre et d'ailleurs, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées dans une belle manifestation d'amour de la Torah. La nouveauté de cette année : les femmes aussi étaient conviées et ont pu profiter de programmes riches spécialement concoctés pour elles !

**13-Novembre : Salah Abdeslam affirme
avoir renoncé à "enclencher" sa ceinture
explosive**

"Je n'ai tué personne, je n'ai blessé personne", a affirmé mercredi le principal accusé au procès des attentats du 13-Novembre, Salah Abdeslam, au premier jour de son interrogatoire sur le fond du dossier, pour la première fois depuis l'ouverture du procès des attentats de novembre 2015.

La mission exacte du terroriste, le seul rescapé, le soir du 13 novembre et la raison pour laquelle sa ceinture d'explosifs n'a pas été enclenchée font partie des grandes questions en suspens de ce procès.

Elles seront abordées lors de prochaines phases d'interrogatoires.

L'ASSURANCES
— GROUPE GLS

TEL : 01 45 30 67 01

MUTUELLE SANTÉ

À PARTIR DE

79€
PAR MOIS
exemple pour une personne de 55 ans



- HOSPITALISATION PRISE EN CHARGE
- MÉDECINE REMBOURSÉE
- DENTAIRE* JUSQU'À 3 000€
- OPTIQUE* JUSQU'À 600€
- AUDITION* JUSQU'À 800€
- ASSISTANCE SANTÉ COMPRISE

ASSURANCE HABITATION

TOUS RISQUES*

RESPONSABILITÉ CIVILE SCOLAIRE OFFERTE !



STUDIO	126 €/AN	**
2 PIÈCES	189 €/AN	
3 PIÈCES	218 €/AN	
4 PIÈCES	257 €/AN	
5 PIÈCES	289 €/AN	

**RÉSILIEZ VOTRE CONTRAT DÈS
AUJOURD'HUI AVEC LA LOI HAMON**

ON S'OCCUPE DE TOUT !

l'assurances.fr

*voir conditions avec votre conseiller

**à partir de

Israël : En chemin vers sa 'Houpa, il arrête tout pour aller sauver une vie !



Nétanel Assa, un jeune israélien servant bénévolement de secouriste pour l'*houpa* à Jérusalem, n'imaginait pas qu'il

serait contraint de différer sa 'Houpa pour cause de sauvetage de vie ! C'est pourtant ce qu'il s'est passé lorsque, en chemin vers la salle où devait se tenir son mariage, son beeper a retenti pour l'avertir d'une urgence à quelques pas de là où il se trouvait.

Mariage ou pas, Nétanel n'a pas hésité : enfilant son gilet de secouriste par-dessus son costume de jeune marié, il a volé au secours d'une petite fille ayant perdu connaissance et lui a sauvé la vie !

Souhaitons-lui un grand *Mazal Tov* et de continuer à sanctifier le Nom d'Hachem.

Abbas jure de venger le "meurtre" des terroristes de Chekhem

Mardi, les forces israéliennes ont mené une importante opération diurne dans la ville de Chekhem, éliminant trois terroristes appartenant aux brigades des martyrs d'Al-Aqsa et responsables de plusieurs attentats en Judée-Samarie. Le président de l'AP, Ma'hmour Abbas, a menacé jeudi de "riposter deux fois plus fort". "Il s'agit de meurtres prémédités par l'infâme occupant sioniste contre nos fils, contre nos jeunes, contre notre peuple", dit Abbas dans un enregistrement. La police israélienne a nié que les tirs étaient un attentat ciblé, soutenant que les policiers avaient initialement tenté d'appréhender les suspects mais avaient été finalement contraints de les abattre.

Elyssia Boukobza



F.D.I. Le seul déménageur présent en France et en Israël

Déménagez en toute tranquillité, F.D.I s'occupe de tout...

De domicile à domicile
Groupages & Containers

Déménagement national et international
Redeviation à votre nouveau domicile.
Aucune sous-traitance
Maîtrise totale du processus de livraison



VOTRE DEMENAGEUR PROFESSIONNEL DEPUIS PLUS DE 15 ANS
L'ALYA, C'EST NOTRE MÉTIER!
NOTRE EXPÉRIENCE ET NOTRE PROFESSIONNALISME À VOTRE SERVICE

DEVIS GRATUIT

NOS AGENCES -
FRANCE : 0149 43 00 20 - ISRAËL : 054-77 33 215
www.demenagementisrael.com/fr
fdidemenagement@wanadoo.fr

EMBALLAGES SPÉCIAUX



Votre spécialiste des Lits Cachers

vous accompagne dans l'un des plus grands préceptes de la Torah



En exclusivité chez HM Literie:

- ✓ Système unique d'attache
- ✓ Facile à attacher et séparer

A partir de 799 €

Avec les recommandations des rabinim

www.hmliterie.com | Votre conseiller au: 06 64 47 89 64



Appellation d'origine contrôlée...

Quelle direction d'entreprise sérieuse permettrait de remettre en cause la science des anciens, l'expérience accumulée au fil des années, le soin conféré au produit qui a donné à la société ses lettres de noblesse ?



Si vous désirez acquérir un Vuitton, vous avez deux possibilités : soit mettre le prix et l'acheter à la maison-mère, soit vous accommoder d'un faux, en prenant en compte que la qualité et la texture seront en conséquence. Mais il faudra courageusement assumer son choix.

Le vrai est beau, très cher, rare, original, ne se vend pas dans les petits commerces et en général tient toute une vie.

Le faux est *cheap*, reste une reproduction et n'est pas censé tenir la route longtemps. On a le droit d'opter pour le plagiat, mais il ne faudra pas venir se plaindre que la marchandise est défectueuse et qu'une anse s'est déjà détachée après un mois.

Celui qui aura opté pour l'objet de marque, devra vérifier la provenance du produit. C'est une précaution minimale lorsqu'on s'apprête à faire un achat coûteux.

"Maison fondée en..."

Si donc on a opté pour l'original, le "vrai", que ce soit un whisky, un parfum ou un bijou, l'objet devra porter une inscription attestant de l'ancienneté et du sérieux de la maison duquel il est issu, label de respectabilité et de confiance.

Tradition est le terme qui revient fréquemment pour présenter ces objets prisés, car il fait écho à quelque chose d'ancestral, de familial,

d'authentique et au final, de rassurant. Le procédé de fabrication est en général transmis de père en fils, dans un souci de préserver cette tradition, et le moindre changement dans les ingrédients serait lourd de conséquences car il ferait perdre au produit la pertinence de sa qualité et de sa crédibilité.

Vrai pour un fromage, faux pour le judaïsme ?!

Alors comment se fait-il que ce que l'on conçoit comme évident pour un camembert, cette passation minutieuse d'un savoir-faire qui donne au produit toute son excellence, ne soit plus évident lorsqu'il s'agit d'une tradition millénaire, codifiée à la perfection, qui a fait ses preuves dans tous les domaines, moderne à toutes les époques et pertinente aujourd'hui plus que jamais ?

Soudain, lorsqu'il s'agit du judaïsme, certains se plaignent que la formule originelle n'est plus d'actualité, on pense qu'il faut ouvrir, aérer, remanier les ingrédients, repenser la recette primaire, s'adapter, plaire à nos voisins et se vendre très bon marché. Comme si un nouveau venu à la direction des champagnes "Moët & Chandon" se prenait de modifier les ingrédients qui ont fait le succès de l'entreprise depuis 250 ans.

Quelle direction d'entreprise sérieuse permettrait de remettre en cause la science

des anciens, l'expérience accumulée au fil des années, le soin conféré au produit qui a donné à la société ses lettres de noblesse ?

Usurpateur ou plagiaire ?

Le problème n'est pas tant dans le plagiat : lorsque vous êtes unique, génial, attendez-vous à être copié. Même plus que cela, le plagiat est la preuve qu'on vous admire et qu'on vous envie.

Le problème est dans la mauvaise foi du copieur qui active la planche à faux billets tout en criant haut et fort qu'il est le "vrai" et que ceux qui ne le reconnaissent pas comme tels sont des ignorants retardés.

Si la Réforme se présentait comme une dissidence, une nouvelle religion, elle ne dérangerait personne.

Ceux qui le désirent, avertis d'avance, sauraient qu'ils achètent une imitation à mini prix, et qu'ils adoptent un rite qui n'a plus rien à voir avec l'original. Mais le faussaire prétend ! Pire ! Il dénonce l'original. On aura tout vu !

613 problèmes

Dans les sphères réformées, le problème de votre judéité est vite résolu : vous restez un bon juif - vous évitant ainsi les douleurs de la culpabilité -, tout en vous débarrassant de 613 complications.

En moins d'une génération, ce n'est pas seulement l'anse qui lâche, c'est tout le sac qui part en poussière ; c'est un exit silencieux, sans pogrom et sans massacre. Avec élégance, les persuadant qu'ils sont encore dans la course, les dirigeants de ces communautés ouvrent à

leurs ouailles une porte qui donne sur le vide, comme dans les films burlesques. Mais cette fois c'est à pleurer, car le gouffre est béant. Il faut lire les taux d'assimilation aux USA. Des pans entiers du peuple juif s'éteignent doucement, à la dérive de leurs racines, sans plus d'identité.

Le père de tous ces courants, Moses Mendelssohn, homme du 18^{ème} siècle, éclairé, encore pratiquant lui-même, a commis l'irréparable : toucher au canon absolu, à la parole de D.ieu. Il a comparé son patrimoine à celui de Voltaire et de Rousseau, qui lui, avait en effet bien besoin d'être retapé. Les droits de l'Homme, nous les connaissons depuis bien plus longtemps qu'eux, ils sont inscrits en lettres de feu dans nos rouleaux saints. Alors que nous les recevions au Sinaï, les ancêtres des nations sacrifiaient leurs enfants sur des autels.

Merci, mais nous n'avons de leçons à prendre de personne...

"Elé toldot Moses Mendelssohn..."

Toute la descendance de Mendelssohn s'est convertie au protestantisme. Les dégâts que le grand-père provoqua sont incommensurables pour sa propre famille et son peuple.

Ne péchons pas par naïveté ni par négligence. Si quand il s'agit d'un fromage de qualité, on veut le "vrai", n'a-t-on pas aussi l'obligation d'exiger "l'appellation d'origine contrôlée" lorsqu'il s'agit du tracé de notre vie ?

Les enjeux ici sont bien au-delà de ceux d'une distillerie de luxe.

Il y va de la pérennité du peuple de D.ieu.

Jocelyne Scemama

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



La Ligne d'Écoute

Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir
de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/ecoute





Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

La quête du bonheur au fil de la *Paracha Ki-Tissa*

A travers la disparition des premières tables de la loi, la Torah nous enseigne que les manifestations purement transcendantes de la Providence interpellent certes, mais elles n'ont pas de lendemain si elles ne sont pas accompagnées par un travail de l'homme...



La *Paracha* de cette semaine poursuit la description du sanctuaire mais elle interrompt ensuite ce récit pour évoquer plusieurs épisodes fondamentaux : le don des tables de la Loi et, bien sûr, le tragique épisode du Veau d'or. Cet événement douloureux causa la perte des premières tables de la loi, qui seront remplacées par d'autres.

Toutefois, ces deux tables ne sont pas similaires et l'observation de leurs différences peut nous aider à comprendre ce que l'Eternel attend de nous et nous livre de profonds enseignements sur la nature humaine.

Ouvrage de D.ieu ou œuvre des hommes

Au sujet des premières tables, le texte nous dit : "Et ces tables étaient l'ouvrage de D.ieu. Et l'écriture, gravée sur les tables, était l'écriture de D.ieu" (*Chémot* 32, 16). Il s'agit, en somme, d'un cadeau que l'Eternel donne aux hommes, un cadeau matériel certes mais dont la conception était divine.

En revanche, il n'en va pas de même pour les secondes tables de la Loi. "Taille toi-même deux tables de pierre semblables aux précédentes : et Je graverai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières tables, que tu as

brisées " (*Chémot* 34, 1). Cette fois-ci, le support est façonné par l'homme, et l'écriture provient de D.ieu.

Le Rav J. Sacks (dans *Covenant and Conversation*) fait observer que l'on aurait pu penser que les premières tables avaient une sainteté beaucoup plus forte que les secondes, étant l'ouvrage exclusif de D.ieu. Pourtant, nous constatons que les premières tables ont complètement disparu du monde, alors que les secondes eurent une longévité beaucoup plus grande.

Cette différence nous invite à questionner la nature humaine et à s'interroger sur la nature du travail que nous devons accomplir.

Le réveil d'en-haut et le réveil d'en bas

La vie spirituelle est jalonnée de sentiments divers. L'homme est parfois porté par des moments d'exaltation où il ressent la proximité de D.ieu, où il vit des événements qui dépassent sa raison. Il ressent un appel qui le dépasse et qui lui semble venir du Ciel. Nos Sages désignent ces moments comme "un réveil venu d'en haut" qui confronte l'homme directement à la transcendance divine. C'est précisément ce qu'ont vécu les *Bné Israël* lors des Dix plaies ou lors de l'ouverture de la mer des Joncs.

Au-delà de ces événements qui demeurent très rares, l'homme est accompagné par D.ieu de manière beaucoup plus discrète et il lui appartient alors d'être beaucoup plus actif dans son cheminement spirituel. Il s'agit cette fois du "réveil d'en bas" où c'est à l'homme qu'il incombe d'agir et de prendre l'initiative. Il doit nourrir l'alliance qui le relie à son Créateur à travers des efforts constants pour s'extraire de la matérialité et aménager un espace pour l'Eternel.

Ce "réveil intérieur", ce travail de l'homme face à lui-même et à D.ieu, est à l'origine des plus grands épanouissements auquel l'homme peut prétendre. Il apprend ainsi à se connaître, il surprend des capacités enfouies en lui et s'émerveille des progrès qu'il peut accomplir.

Des changements durables

A travers la disparition des premières tables de la loi, la Torah nous enseigne aussi que les manifestations purement transcendantes de la Providence interpellent certes les esprits, mais elles n'ont pas de lendemain si elles ne sont pas accompagnées par un travail de l'homme. Ce dernier a beau assister à des miracles, il ne changera pas durablement son mode de vie s'il s'exonère d'un travail personnel.

En revanche, lorsque l'homme s'investit dans le travail spirituel, il opère des changements en lui de manière beaucoup plus durable. Les Sages du Midrach appliquent à Moché *Rabbénou* ce psaume du Roi David "Il est bon que j'ai peiné afin de mieux apprendre Tes lois" (Psaumes 119, 71). Lorsque l'homme reçoit un présent facilement, il a parfois tendance à le sous-estimer, en revanche lorsqu'il obtient un succès, fut-il modeste, après un effort régulier, il en conçoit un bonheur profond.

Quand le visage de Moché rayonne

C'est ainsi que les deuxième tables de la Loi obtenues au terme de 3 séjours de 40 jours sur le mont Sinaï, et écrites sur un support façonné par l'homme, incarnent le prototype du travail spirituel demandé à l'homme. Ce dernier ne se contente pas de recevoir, il participe de son plein gré et en ressort profondément transformé. Aussi, n'est-il pas étonnant de constater que désormais "la peau du visage de Moché rayonnait" (*Chémot* 34.29).

C'est là aussi une des raisons de la sainteté et de la joie de *Pourim* et du mois d'Adar. Jusque-là les enfants d'Israël avaient reçu la Torah écrite mais la tradition nous dit que cette réception avait été "forcée" par D.ieu. A *Pourim*, les *Bné Israël* "ont maintenu et accepté" de leur plein gré la Torah.

Puissions-nous, avec l'aide de l'Eternel, prendre pleinement conscience des trésors enfouis en nous, afin d'apporter, chacun à son niveau, davantage de lumière dans nos vies et dans le monde !

Jérôme Touboul



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Ki-Tissa

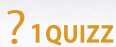


Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire



1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Dans ce passage très émouvant, la Torah nous raconte que **Moché Rabbénou a demandé à Hachem de Le voir** ; et qu'Hachem lui a répondu que ce n'était pas possible, car aucun homme ne peut Le voir et vivre.

Malgré tout, Hachem a dit à Moché : "Tu verras Ma nuque mais pas Ma face".

? Qu'est-ce que Moché a vu ?

Rachi dit que c'est le **nœud des Téfilines**.

? Quel message Hachem a-t-il transmis à Moché en lui montrant cela ?

Rabbi 'Hizkiyahou Eliézer Kahan dit que la Guemara (Brakhot 7a) explique que ce que Moché a voulu comprendre en demandant à voir la face d'Hachem est Sa manière d'intervenir dans le monde : pourquoi y a-t-il des Tsadikim qui vont bien et d'autres qui souffrent, et des Réchaïm qui vont bien et d'autres qui souffrent ?

Hachem lui a montré le nœud des Téfilines. La Guemara (Brakhot page 6) explique que dans nos Téfilines, il est écrit "Chéma Israël Hachem Elokenou Hachem E'had" ; et dans ceux d'Hachem, il est marqué "Mi

Chapitre 33, Versets 18 à 23

Suite page suivante





PARACHA SUITE

Kéamekha Israël Goy E'had Baarets"(Qui est comme Ton peuple Israël, un peuple unique sur terre). Nous clamons donc **l'unicité d'Hachem, et Hachem clame notre unicité** (à nous, peuple juif).

C'est ce qu'Hachem a répondu à Moché : "Le fil conducteur de toutes Mes actions, c'est **le bien du peuple juif** (comme l'indiquent Mes Téfilines, qui clament votre unicité). TOUT ce que Je fais est dans ce but, même lorsque vous ne le comprenez pas".

HALAKHA

Choul'han 'Aroukh, Chapitre 91, Halakha 4



Après avoir parlé de l'interdiction de prononcer le Nom de Dieu la tête découverte, le Choul'han 'Aroukh dit qu'on peut **se couvrir la tête avec un chapeau de paille**. Par contre, pour couvrir convenablement la tête, **il n'est pas suffisant d'y poser simplement la main**.

Le Michna Beroura explique **qu'un corps ne peut être couvert que par un élément extérieur** à lui. Et là, la main et la tête font partie du même corps.

Le Bakh dit que **quelqu'un qui n'a pas de Kippa peut couvrir sa tête avec la manche de son vêtement**.

Le Choul'han 'Aroukh termine cette Halakha en disant que **si un homme pose sa main sur la tête d'un autre homme, la tête de ce dernier est considérée comme étant couverte**.

Dans le chapitre 2 (au début du Choul'han 'Aroukh), le Michna Beroura évoque le cas d'un homme qui, **en pleine nuit, ne trouve pas sa Kippa mais a très besoin de boire**. Certains décisionnaires permettent, dans un cas d'urgence comme celui-ci, de se couvrir la tête avec sa propre main.

Néanmoins, le Michna Beroura rappelle qu'il y a toujours la solution de se couvrir la tête avec la manche du vêtement que l'on porte, et que cette

solution est bien meilleure que celle qui consiste à se couvrir la tête avec sa propre main. Si la manche du pyjama est trop courte et qu'on ne peut donc pas la tirer suffisamment pour recouvrir la tête, on pourra se baser sur le Elia Rabba qui **permet, dans ce cas, de se couvrir la tête avec sa propre main**.

Le Michna Beroura conclut en évoquant le cas de la perruque (pour hommes). En dessous de celle-ci, il y a un bout de tissu, et c'est donc, en soi, une bonne Kippa. Elle pose cependant un problème de **Marit Ayin** puisque les gens qui voient des hommes faire une Brakha en ayant simplement cela sur la tête peuvent croire qu'ils font une Brakha en ayant la tête découverte.

C'est pourquoi certains décisionnaires considèrent la perruque comme une Kippa, et d'autres non. Chacun consultera son Rav pour savoir comment se comporter dans la situation où il se trouve.



HISTOIRE

Après son mariage, le 'Hazon Ich, qui n'habitait toujours pas en Israël, vivait dans une ville qui s'appelait Keidan.

Le Rav de la ville était le Gaon Rabbi Moché Rozin (l'auteur du Nezer Hakodech).

Un jour, le 'Hazon Ich, qui n'était qu'un jeune Avrekha inconnu dans la ville, s'est présenté chez le Rav, et a commencé à discuter de Torah avec lui.

Le Rav a beaucoup apprécié cette étude, et il a compris la **grandeur du jeune homme** qui se trouvait devant lui.

A la fin de cette étude, le 'Hazon Ich a proposé au Rav d'étudier en 'Havrouta avec lui, à condition que personne ne le sache.

Le Rav a accepté et, petit à petit, il est devenu l'élève du jeune homme.

Un jour, le 'Hazon Ich a raconté que le forgeron de la ville était malade. Il voulait lui faire une visite de **Bikour 'Holim** (visite aux malades), et priait le Rav de l'accompagner.

Le Rav lui a répondu que, dans la ville, il n'était pas



de coutume que le Rav aille visiter les gens dans leur maison. Il était, de plus, étonné qu'un jeune homme vivant à l'écart du monde soit au courant du fait que Ya'acov le forgeron était malade.

L'étonnement du Rav a encore plus grandi lorsque le 'Hazon Ich lui a expliqué pourquoi il voulait qu'il l'accompagne chez le forgeron :

"Je sais que le forgeron est méprisé par sa femme. Car lorsque celle-ci voit le peu de considération que les gens de la ville accorde à son mari, elle en fait de même avec lui ! Ceci a causé de gros problèmes de couple, et je crains que la situation se dégrade de plus en plus, jusqu'à ce que nous entendions parler d'un divorce. Si le Rav fait une visite de Bikour 'Holim au forgeron, les gens lui accorderont plus d'importance, sa femme le respectera davantage et l'harmonie reviendra dans ce couple."

Le Rav a accepté d'accompagner le 'Hazon Ich. Et effectivement, toute la ville a rapidement été au courant de cette visite rare : la femme du forgeron clamait à qui mieux mieux que c'était dû au mérite de son mari !

Et effectivement, comme l'avait prédit le 'Hazon Ich, l'harmonie est revenue dans ce couple !

Chaque maison juive est comparable au Michkan et au Beth Hamikdash !

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce Passouk, le roi Chlomo déclare : "Un homme fourbe envoie la querelle. Et un grincheux sépare du chef."

Rachi commente la deuxième partie du Passouk : **celui qui se plaint constamment de la manière dont Hachem dirige le monde se sépare petit à petit de Lui.**

Le Métsoudat David explique que :

- le fourbe déclenche des querelles entre les gens car il **rapporte systématiquement en leur nom des choses qu'ils n'ont pas dites** ;
 - le grincheux se plaint des dirigeants (de leur personnalité, des décisions qu'ils prennent etc...) et incite ainsi, petit à petit, les gens à se révolter contre eux et à se séparer d'eux.
- Le Malbim dit que :

- le fourbe ne déforme pas forcément les paroles des gens. Mais il **inverse les vérités**. Il raisonne de manière tordue, et entraîne que les gens ne savent plus où est la vérité ;
- le grincheux passe son temps à **attiser la haine entre les gens**, à les entraîner à se soupçonner mutuellement et à se séparer. Il sépare même l'élève de son maître, en le convainquant que celui-ci cherche habilement à lui faire du mal.

C'est pourquoi Chlomo nous avertit de **nous méfier des gens qui se plaignent trop et ne sont jamais contents**, car ils n'entraînent que des querelles.

Qu'Hachem nous protège !

Michlé, Chapitre 16, Verset 28



Question

GUEMARA

Monsieur Benguigui habite dans un appartement qu'il loue à Monsieur Bokobza. Un jour, alors que monsieur Benguigui est au travail, sa femme l'appelle et lui dit qu'il y a un tuyau qui a explosé et que la maison est en train de s'inonder. Il rentre alors chez lui le plus vite possible et, sur le chemin, il appelle un plombier et lui demande de venir de toute urgence. Le plombier arrive et réussit rapidement à stopper momentanément la fuite, mais il lui dit qu'il faut changer tout le tuyau car il est abîmé et que, sans cela, d'autres fuites risquent de se produire. Monsieur Benguigui le remercie, le paye et lui dit qu'il verra cela avec le propriétaire de l'appartement. Monsieur Benguigui appelle donc Monsieur Bokobza, lui relate les faits et lui demande de s'occuper de la

réparation. Mais Monsieur Bokobza lui dit qu'il ne se voit pas obligé de s'en occuper, plus particulièrement du côté financier, car une fois qu'il lui a mis une maison en bon état à disposition, il ne peut pas sans arrêt assumer toutes les casses et pannes qui arrivent au fil du temps ; en plus du fait que dans ce cas précisément, le problème est lié à l'usure et que c'est le locataire qui l'a usé et non le propriétaire.

Monsieur Benguigui lui répond que louer une maison veut dire mettre à disposition du locataire une maison habitable, et au moment où il arrive une telle casse, la maison n'est plus habitable et il ne respecte donc plus le contrat de base.



Monsieur Bokobza est-il obligé de payer le remplacement du tuyau ou non ?

A toi !

- Michna Baba Metsia 101b ainsi que la Guemara jusqu'à "Lehatiah Et gago"
- Choul'han Aroukh 314 alinéa 1 "Véhem Ikar Gadol"
- Nimouké Yossef page 59b dans le Rif "Hamazkir Bayit"
- Responsa du Roch Klal 35 alinéa 6 "Oumizé Yech Lilmod".
- 'Aroukh Hachoul'han chapitre 314 alinéa 3.

RÉPONSE

De la Michna avec le rajout de la Guemara ainsi que la précision du Choul'han Aroukh, nous apprenons qu'au début de la location, le propriétaire est dans l'obligation de mettre à la disposition du locataire un appartement qui contient tous les éléments de base d'une habitation viable. Cependant, nous trouvons une discussion entre le Nimouké Yossef et le Roch quant à la loi, dans un cas où au début de la location l'appartement était dans les normes, et qu'une casse est arrivée plus tard : selon le Nimouké Yossef, dans un tel cas, le propriétaire n'est pas dans l'obligation de réparer la casse. Par contre, le Roch est d'avis que même si la casse est arrivée après le début de la location, le propriétaire est dans l'obligation de la réparer. Et bien que le Roch ait parlé d'une casse qui met en danger la maison, le 'Aroukh Hachoul'han précise qu'il en est de même pour tout problème important. En résumé, selon le Nimouké Yossef, Monsieur Bokobza n'est pas obligé de payer la réparation du tuyau, par contre selon le Roch il doit payer la réparation. Il convient de préciser qu'aujourd'hui où l'habitude en général est qu'il revient au propriétaire de payer ce genre de réparation, telle en sera la loi, car la règle est que s'il y a une habitude claire, nous devons nous plier à l'habitude.

CHMIRAT HALACHONE
en histoire

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne : "Dans la prière quotidienne, nous demandons d'abord 'Garde ma langue du mal' puis 'Ouvre mon cœur à Ta Torah', si l'on ne retient pas sa langue, alors la Torah que l'on étudie ne vaut pas grand chose" (Réchit 'Hokhma, Kédoucha, 11:48)

LE CAS
DE LA SEMAINE

'Hanna raconte à son amie Ruth plein d'histoires sur la mauvaise attitude de Guila. Ruth écoute sans y croire.

QUESTION

Ruth peut-elle écouter les histoires racontées par 'Hanna sur Guila ?



Réponse

Ruth n'a pas le droit d'écouter les histoires racontées par 'Hanna. En effet, il est interdit d'écouter du Lachon Hara, même si elle n'a pas l'intention d'y croire.

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'hanan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com



Histoire vécue : Double cadeau par mes deux jumeaux...

La nature humaine est difficile à changer, et malgré ce que j'avais vécu avec son frère et les pas que j'avais commencés à faire vers la Torah, je pensais que c'était assez...

Je voudrais vous raconter mon histoire. Elle est incroyable mais vraie. Je vous laisse la lire et en tirer les conclusions qui s'imposent... Voici mon récit.

Une affection délicate

J'ai eu le bonheur d'avoir des jumeaux, 2 garçons, il y a de cela 9 ans.

A leur naissance, l'un d'eux a eu un angiome, une boule indistincte dans le ventre, faite de sang. Les médecins étaient perplexes et ont commencé à faire sur le nourrisson toute une série de traitements, plus féroces les uns que les autres, comprenant également des soins chimiothérapiques. Il était bien sûr exclu que le bébé rentre avec moi (et avec son frère jumeau) à la maison et jusqu'à l'âge de 6 mois, il a été en soins à l'hôpital Necker. Pour nous, c'était le ballet infernal des allers-retours à l'hôpital, où notre bébé se trouvait.

Mais cette boule de sang dans le ventre de mon bébé, que la médecine n'arrivait pas à soigner et même pas vraiment à définir, était pour moi un signe clair. J'ai dit à mon mari : "Cette boule, c'est tous les *Nidda* (les lois de pureté familiale) que je n'ai pas respectés !" Sans être pratiquante, pour moi, c'était clair. D.ieu me parlait.

L'état de l'enfant a "réveillé" toute la famille et chacun dans son domaine a pris quelque chose sur lui pour sa *Réfoua Chéléma* (guérison complète).



Pour moi, bien sûr, comme je vous l'ai dit, j'ai pris sur moi de respecter les lois de *Nidda*, qui s'imposaient à moi. J'ai également pris sur moi de prononcer la bénédiction de "*Acher Yatsar*" et de faire les *Brakhot* sur la nourriture.

Ma sœur a commencé à se couvrir la tête, mes beaux-parents ont cessé d'allumer la télé le Chabbath !

"C'est votre D.ieu qui a opéré !"

Un dimanche de novembre, j'étais à l'hôpital, le bébé était bleu et le médecin m'a préparée : il m'a annoncé que mon fils allait être opéré, mais que c'était, selon ses dires, "quitte ou double". Il allait en effet tenter une intervention très délicate : boucher les veines qui alimentaient l'angiome.

Ma sœur a apporté une fiole d'huile bénie par Rav David Abi'hssira, Nous avons massé l'enfant avec et il a été emmené dans le bloc opératoire.

Ma sœur et moi avons prié tout le long de l'opération. Après 3 heures d'attente et de pression, le médecin est venu à notre rencontre en liesse. Il était comme surexcité par ce qu'il venait de se passer. Il nous a alors déclaré textuellement : "Tout s'est bien passé. C'est votre D.ieu qui a opéré. Moi je n'ai rien fait, mes mains allaient toutes seules... Il faudra faire une deuxième intervention. Je veux que vous reveniez et que vous priiez, comme cette fois".



Il a presque voulu nous prendre dans ses bras tant il était ému !

Je peux assurer avec certitude que l'attitude du chirurgien était plus que surprenante, puisqu'en général, la réserve et la retenue sont de mise dans le corps médical.

Mais l'enfant allait bien et reprenait des couleurs. C'était un miracle...

Le processus de guérison ne s'est pas effectué en un jour, mais *Baroukh Hachem*, aujourd'hui, mon fils est guéri et en très bonne santé. Mais mon histoire ne s'arrête pas là.

De retour à l'hôpital

Alors qu'il avait 5 ans, son frère jumeau s'est fait renverser par une voiture. Il était avec son père, avait un petit bracelet qui lui a glissé des mains, et a couru sur la route pour le ramasser. Le temps de réagir, une voiture l'a percuté. Il a fait un énorme bond et est tombé sur la tête !

Les pompiers et l'ambulance sont venus immédiatement... Sur le chemin pour l'hôpital Necker, il est tombé dans le coma et les médecins l'ont intubé sous mes yeux (j'avais bien sûr couru à l'hôpital entre-temps).

J'étais auprès de mon fils endormi quand ma sœur m'a appelée et m'a dit de prendre un *Néder* (vœu) sur moi. Elle m'a dit : "Prends sur toi de respecter la *Tsni'out* !" Et je me souviens lui avoir crié, hystérique : "Non, je ne veux pas ! Tu me fatigues avec ta religion. Ce n'est pas parce que tu es devenue religieuse que nous devons tous faire comme toi !"

Oui, la nature humaine est difficile à changer, et malgré ce que j'avais vécu avec son frère, et les pas que j'avais commencés à faire, je pensais que c'était assez.

De plus, la *Tsni'out*, c'était vraiment un "gros morceau". Comment vous dire, abandonner son jeans et son décolleté, c'est parfois plus difficile que d'observer toutes les lois de *Nidda* minutieusement.

La nature humaine est ainsi faite...

Arrivé à l'hôpital, mon fils a été immédiatement pris en charge et les médecins nous ont clairement dit que ses jours étaient en danger, que s'il se réveillait, il pourrait être en état végétatif, qu'il y avait des séquelles à prévoir, car beaucoup d'eau et de sang s'étaient accumulés dans son cerveau.

A ce moment, j'ai fermé les yeux. Une image est montée de ce noir : je me suis vue en maillot de bain devant mon père, en vacances...

Yichtaba'h Chémo La'ad...

Je suis sortie, j'ai levé les yeux au ciel en disant : "Mon D.ieu, je prends sur moi de ne plus jamais me mettre en maillot de bain ! Ce sera dorénavant maillot *Tsni'out*".

Ma mère également a pris sur elle d'être *Tsni'out* et de ne plus porter de pantalon. Ma sœur a pris la lecture de deux *Téhilim* par jour.

Deux heures plus tard, les médecins sont venus et m'ont dit : "On ne voit ça que chez vous ! Votre fils s'est réveillé, il veut des frites et veut voir son frère !"

Merci mon D.ieu ! Aujourd'hui, mon fils est en bonne santé, sans séquelles de cet accident ! Un miracle d'Hachem. Une preuve qu'en faisant un pas vers Lui, Il en fait 10 vers nous...

D.ieu nous a montré Sa Puissance : c'est Lui qui dirige tout et qui a le dernier mot !

N'attendez pas les épreuves pour vous réveiller. Par mes jumeaux, j'ai vu concrètement la Main de D.ieu qui nous envoie des signes auxquels nous ne devons pas rester sourds.

Je tenais à remercier ma sœur : elle est mon pilier, mon exemple, ma *Tsadékèt*, celle qui me permet d'avancer sereinement dans le chemin de la Torah...

Et ma mère qui est la base de notre vie, qui nous a tout appris et qui avance avec nous avec *Sim'ha*.

Témoignage reçu de Jennifer A.

HALAKHOT

Qu'un endeuillé soit 'Hazan, obligatoire ?

> Non, mais c'est une coutume grandement bénéfique à l'âme de ses parents défunts, car l'enfant est celui qui "dirige la prière en public" en récitant le *Kaddich*, la *Kédoucha* ainsi que *Barékhou* (Or *Zarou'a* II, *Hilkhot Chabbath*, chap. 50).

Donner mon *Ma'asser* à ma sœur pour organiser son mariage ?

> Oui, si elle en a réellement besoin, c'est permis et même souhaitable (Rav Gabriel Dayan).

Chambre avec jacuzzi et toilettes : y poser une *Mézouza* ?

> Oui, car l'essentiel de l'utilisation de cet endroit est pour dormir (*Ma'ayan Omèr* VI, 2, 31)

Les lois du langage

Le '*Hafets 'Haïm* nous enseigne qu'il n'est pas permis de répéter à quelqu'un des propos désobligeants qui le visent, y compris lorsque ces propos ont été révélés devant trois auditeurs ou plus.

C'est l'interdit de *Rékhilout*.

**Hiloula du jour**

Ce mercredi
15 Adar I
(16/02/2022)
tombera la
Hiloula du Rav
Its'hak Aboulafia.

Né à Tibériade en 1824, il fut *Possek*, décisionnaire en matière de loi juive. Il fut Rav de la communauté de Damas en Syrie en 1869.

Il rendit son âme dans sa ville natale, en Israël, en 1910.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous.

**Une perle sur la *Paracha***

Dans notre *Paracha*, Hachem ordonne à Moché *Rabbénou* de recenser les *Bné Israël* : "Quand tu recevras le recensement des 'têtes' d'Israël selon leur dénombrement" (*Chémot* 30, 12).

Si l'on prend les initiales (littéralement les "têtes" en hébreu) de toutes les tribus d'Israël – à l'exception de celle de Lévi qui fut comptée à part –, on obtient pour valeur numérique 597. Or nous savons que lors de la sortie d'Egypte, le peuple juif comptait 600.000 âmes et qu'après la faute du Veau d'or, quelque 3.000 d'entre eux périrent.

Au moment du recensement, le peuple hébreu comptait donc 597 mille personnes, conformément à la valeur numérique susmentionnée !



"Une équipe animée d'un cœur et d'un dévouement hors du commun" : Découvrez l'école Orot de Talpiot, à Jérusalem

L'école Orot à Talpiot est venue répondre à un réel besoin en accueillant des enfants de 'Olim français installés dans le sud de la capitale. Myriam Cohen, responsable pédagogique des inscriptions, nous en dit plus sur cette structure.

Parmi la floraison des structures israéliennes ayant émergé pour les 'Olim français – au fur et à mesure que les chiffres de la 'Alya augmentent – l'école Orot de Jérusalem a retenu notre attention. Cette école primaire sous l'égide du Ministère de l'Éducation, cousue sur-mesure pour les Français, propose un cadre chaleureux animé par une équipe pédagogique particulièrement dévouée. Myriam Cohen, a répondu aux questions de Torah-Box Magazine.

Myriam Cohen, Chalom. Comment décririez-vous l'école Orot ?

Chalom à tous. L'école israélienne Orot, qui est située à Talpiot, existe depuis une trentaine d'années. Il y a 5 ans, un noyau d'éducateurs et de Rabbanim, avec parmi eux le Rav Éliahou Uzan, a eu l'idée de greffer une structure francophone à l'établissement déjà existant. L'objectif était de bénéficier des infrastructures déjà présentes de cette grande école afin de répondre aux besoins spécifiques des Français. Ces institutions scolaires comprennent une section pour filles et une autre pour garçons.

Quel est votre public plus spécifiquement ?

L'équipe pédagogique et l'enseignement dispensé à l'école s'identifient au 'Hinoukh Haatsmai, dans le sens où nous mettons tout notre cœur à inculquer l'amour sincère de la Torah et des Mitsvot en adéquation avec un enseignement général de haut niveau.



Du côté des familles qui s'intègrent aux effectifs israéliens de l'école, il s'agit généralement de Français ayant connu l'école juive en France et fortement attachés aux valeurs juives, sans pour autant se définir comme orthodoxes. Comme d'autres familles d'origine européenne ou américaine.

Ces dernières années, la 'Alya allant Baroukh Hachem en grandissant, de nombreuses structures dédiées aux Francophones ont vu le jour, notamment à Jérusalem. Pourquoi ces familles choisissent-elles votre école plutôt qu'une autre ?

La spécificité de notre école réside dans le lien particulier que l'équipe entretient avec les parents. C'est un peu comme une famille. Les parents savent qu'ils ont toujours une oreille pour être à l'écoute des besoins de leurs enfants, et pas que du point de vue scolaire.

Maintenant que nous en savons plus, comment s'y prendre pour les inscriptions ?

Les familles intéressées peuvent me contacter au 058 794 16 66. Je leur ferai visiter et découvrir l'école et les accompagnerai dans leur choix, avec l'aide d'Hachem.

Renseignements supplémentaires et inscriptions 055 664 28 90

Propos recueillis par Elyssia Boukobza





EVENEMENTS



Torah-Box

**PUBLIC
MIXTE**

Torah-Box

Chez vous

**CONFÉRENCES DU
RAV UZAN**



EN FRANCE

DU JEUDI 24 FÉVRIER AU MERCREDI 2 MARS

Lyon

**SPÉCIAL
CÉLIBATAIRES**

JEUDI
📅 **24.02**
🕒 **20h**

Synagogue ATHERET ELIAOU - ECULLY

20 Chemin Louis Chirpaz, Les bureaux de Chalin 69130 ECULLY

CHABBATH COMMUNAUTAIRE



PARACHAT VAYAKHEL

📅 **25-26.02**

Renseignements et réservations :

📞 Mickaël 07.61.29.69.82 📞 Marcel 06.23.91.34.38
📞 Jean Luc 06.74.78.49.04

**MÉLAVÉ
MALKA**

📅 **26.02**
🕒 **21h**
Collation

Paris

Dimanche 27.02

PARIS 12^e

🕒 **17h45**

Synagogue **NEVE CHALOM**
106 ave du Général Michel Bizot
📞 07.51.14.95.97

LIMEIL-BRÉVANNES

🕒 **20h30**

Synagogue **ACIBE**
20 avenue de la Sablière
📞 06.85.53.78.01

Lundi 28.02 à 20h

PARIS 16^e

Synagogue
CHIVTÉ YELADIM
186 av Victor Hugo
75116 Paris
📞 09.75.12.98.73

Mardi 01.03 à 20h

LEVALLOIS

ACCIL
COLLEL OHEL SARAH
63 Rue Louis Rouquier
92300 Levallois-Perret
📞 06.21.82.10.75

Mercredi 02.03 à 20h

PARIS 8^e

Famille **PARIENTE**
34 rue Beaujon
75008 Paris
📞 06.28.94.40.99

Vous souhaitez organiser un cours ? Contactez-nous au :



09 75 12 98 73



+972 53 360 4519



Abus : Protégeons nos enfants

Je sais que le sujet des agressions est un sujet effrayant. Il est primordial de nous donner, à nous parents et aussi aux enfants, des règles qui les aideront à être plus en sécurité sans pour autant nuire au sentiment de confiance dans leur environnement.



Je sais que le sujet des agressions physiques est un sujet effrayant pour nous en tant que parents. Nous voulons tellement le meilleur pour nos enfants que parfois nous ne pouvons même pas parler ou même penser à un tel sujet. Malgré cela, une partie de notre rôle et de notre responsabilité est de protéger nos enfants, mais évidemment sans leurs faire penser que le monde est un endroit dangereux. Il est donc important de nous donner, à nous-mêmes et à eux, des règles qui les aideront à être plus en sécurité sans pour autant nuire au sentiment de confiance dans leur environnement.

Le premier et plus important principe à savoir est le suivant : pour protéger nos enfants, il est important de poser des limites claires.

Voici quelques limites pour nous les parents



Pendant que les parents sont occupés ou en train de prier, les enfants ne

doivent pas être laissés seuls sans surveillance. Trouvez une solution créative mais les enfants ne restent pas sans surveillance dans les lieux public, même pas à la synagogue.



Si vous n'êtes pas chez vous parce que vous êtes invités ou que vous êtes dans un lieu public, accompagnez votre enfant aux toilettes.



Quand votre enfant vous raconte quelque chose qui lui est arrivé, assurez-vous de l'écouter et de valider ses sentiments. Acceptez ses sentiments même si vous n'êtes pas d'accord avec son comportement, de cette manière vous apprenez à votre enfant à reconnaître et à faire confiance à ses émotions afin d'identifier les situations dangereuses et se protéger.



Soyez attentif aux situations où un adulte, ou un enfant plus âgé, est dans une relation avec votre enfant qui implique un





investissement important ou bien lui offre des bonbons et des cadeaux.

Certaines limites que vous pouvez apprendre à vos enfants

- 1 Les bonbons ou cadeaux d'un inconnu sont complètement interdits.
- 2 Si votre enfant décide de changer de plan et d'aller jouer avec un autre enfant ou d'aller ailleurs que ce que vous avez convenu ensemble, ce n'est qu'avec votre permission et en coordination avec vous.
- 3 Les jeux entre enfants se font dans une pièce avec la porte ouverte.
- 4 Expliquez à votre enfant que si quelque chose est effrayant, embarrassant, ou crée une sensation de malaise, même si c'est un peu amusant, il a le droit de dire non et de s'arrêter - même si la personne qui joue avec lui est un adulte ou un grand enfant, et même si tout le monde en profite et lui non.
- 5 On ne garde aucun secret envers ses parents. Personne n'a le droit de demander à un enfant de garder un secret envers ses parents.
- 6 Apprenez à votre enfant le plus tôt possible son nom de famille, son adresse et les numéros de téléphone où vous pouvez être joints. Vous pouvez également équiper l'enfant d'une carte où seront inscrites ces informations.
- 7 Si votre enfant se trouve dans un lieu public et s'est perdu ou est tombé ou s'il lui est arrivé quelque chose et qu'il a besoin d'aide, apprenez-lui à demander l'aide d'une femme avec des enfants.

C'est une étrangère à qui, en cas d'urgence, il est autorisé à demander de l'aide.

- 8 Apprenez à votre enfant à connaître son corps, y compris les parties intimes de son corps. Bien sûr selon son âge et sa capacité à comprendre.

Un enfant qui connaît de près son corps sait plus rapidement reconnaître si quelqu'un le touche de manière interdite.

- 9 Personne n'a le droit de toucher son corps sans permission. Et même avec permission, personne n'a le droit de le toucher dans ses parties intimes.
- 10 Si quelque chose arrive à votre enfant, que quelqu'un l'a touché ou blessé, apprenez-lui les quatre règles pour se défendre : 1. dire NON, 2. crier, 3. s'enfuir et 4. raconter à ses parents !

Ces règles sont conçues pour vous donner, à vous et à votre enfant, une base de confiance.

Judith Lévy

(Conseillère parentale pour la petite enfance,
Thérapie dyade parent-enfant)

VOTRE **PUBLICITÉ** SUR



Torah-Box
MAGAZINE

Une **visibilité unique**

- 10.000 exemplaires distribués en France
- Dans près de 400 lieux communautaires
- Publié sur le site Torah-Box vu par plus de 250.000 visiteurs chaque mois
- Magazine hebdomadaire de 32 pages
- Des prix imbattables

Contactez-nous : **Yann Schnitzler**
✉ yann@torah-box.com ☎ 04 86 11 93 97



Le vin et l'alcool me dégoûtent : réciter la bénédiction ?

Si je dois boire de l'alcool pour une occasion ou du vin pour le *Kiddouch* ou autre raison, mais que je n'aime pas, je fais quoi ? Parfois j'en suis même dégoûté ! Dois-je donc en faire une bénédiction ?



Réponse de Binyamin Benhamou

1. Celui qui ne retire aucun plaisir lorsqu'il boit du vin ou tout alcool, au point d'en ressentir un dégoût, ne doit réciter aucune bénédiction avant consommation, car la bénédiction est une louange à D.ieu, et comment louer D.ieu d'une chose dont on éprouve du dégoût ? Néanmoins, le mieux est de se faire acquitter de la bénédiction par quelqu'un d'autre ou de réciter soi-même une bénédiction sur une boisson qu'on aime pour acquitter l'alcool.
2. Si on a un petit plaisir à en boire, même limité, on récitera la bénédiction normale sur cet alcool, étant donné c'est une boisson appréciée par la majorité des gens et non pas finalement un aliment "abîmé".
3. D'ailleurs, même à *Pourim*, les lois précédemment citées restent les mêmes (*Halikhot Brakhot* p. 69 ; *Ben Ich 'Haï*, *Nasso* 6 ; *Péat Hachoul'han Brakhot* 25).

Brakha sur la Hafrachat 'Hala pour une Kohen

J'ai entendu dire qu'une femme *Kohen* ne doit pas faire la bénédiction quand elle prélève la 'Hala. Qu'en pensez-vous ?



Réponse de Rav David Pitoun

Une femme mariée à un *Kohen*, ou bien la fille d'un *Kohen* lorsqu'elle est célibataire, prélèvent elles aussi la 'Hala avec bénédiction. Cette 'Hala est brûlée comme la 'Hala d'un *Israël* puisque les *Kohanim* ne sont pas autorisés à la consommer de notre époque (*Choul'han Aroukh*, *Yoré Dé'a* 331, 68 et commentaires sur place).

Pourquoi ne pas s'essuyer les mains en quittant le cimetière ?

Pourquoi nous dit-on de ne pas s'essuyer les mains en quittant le cimetière ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

L'auteur du *Ma'avar Yabok* (*Sifté Rénanot* 19) affirme que c'est afin de garder à l'esprit les sentiments et les pensées nous ayant investis en étant à proximité des tombes (*Nichmat Israël* vol. 1, p. 130-131). Certains de nos Maîtres disent que c'est afin de ne pas transmettre la "grande impureté" dans la serviette, ce qui pourrait porter préjudice à une autre personne qui l'utiliserait par la suite (*Divré Sofrim* 376, p. 358, note 507). Si la température est très basse et l'on craint de souffrir du froid, il est permis de les essuyer. Dans la mesure du possible, on fera *Nétilat Yadaïm* une seconde fois afin de faire disparaître les eaux impures (*Ben Ich 'Haï*, année 1, *Parachat Toledot*, 16 ; *Kaf Ha'haïm*, 4, 78 ; *Guécher Ha'haïm* 14, 20-21 ; *Nichmat Israël*, vol.1, p. 130-131). D'après certains, on ne s'essuie pas les mains afin de montrer que l'on désire ne pas oublier le défunt (en gardant les mains mouillées (*Nétivot Hama'arav*, éd. 5766, page 313, paragraphe 54 et note 54).



Le 'Hazan lit la *Paracha* trop rapidement

Dans la synagogue que je fréquente, le lecteur de la *Paracha* hebdomadaire, en voulant aller trop vite, avale certains mots sans que le correcteur n'intervienne ! Suis-je acquitté de cette lecture ?



Réponse de Rav Réouven Attias

Si le lecteur "avale" certains mots, vous n'êtes pas acquitté (*Michna Broura* 142, alinéa 1 et *Bi'our Halakha*). Il serait de vigueur d'en parler au responsable de la synagogue avec le plus grand respect pour éviter tout problème.

Comment choisir son métier ?

Ça fait plusieurs années que je cherche quel métier je voudrais faire, mais je ne trouve rien. Existe-t-il des conseils pour choisir son métier, des pistes ?



Réponse de Rav Yona Ghertman

Je vous conseille d'étudier dans le Talmud - avec un Rav - la fin du traité *Kiddouchin* (82a et b), où il est question de quels métiers choisir. On peut mentionner quelques idées directrices : fuir les métiers dans lesquels il risque d'y avoir une grande proximité hommes-femmes, ainsi que ceux dans lesquels il y a un risque d'en venir à arnaquer ses clients. On notera également l'opinion de Rabbi Néhoraï, selon qui le meilleur "métier" n'est autre que l'étude continue de la Torah. De manière générale, il convient de rechercher un métier dans lequel on se sent à l'aise, et qui peut nous permettre de respecter correctement la Torah (*Chabbath*, fêtes, *Cacheroute*, *Tsni'out*, *Limoud*). Bien entendu, ceci ne sont que des conseils généraux, il importe que, de votre côté, vous réfléchissiez à ce qui vous intéresse afin de pouvoir définir votre formation et votre future profession.

Comment contacter le Rav Firher ?

Pouvez-vous me dire comment entrer en contact avec le Rav Firher d'Israël, afin qu'il puisse nous orienter vers un bon médecin pour un problème de santé grave ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Voici ses coordonnées téléphoniques : 009723.577.70.01/009728.858.77.13.

Avant de fixer un RDV. téléphonique, il est vivement conseillé de faxer les documents médicaux en votre possession au 009723.616.11.77.

Dimanche, lundi, mardi, jeudi - Pour des questions assez rapides : Portable : 0097252.76.507.50.

Cacheroute • Pureté familiale • Chabbath • Limoud • Deuil • Téchouva • Mariage • Yom Tov • Couple • Travail • etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme) du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Torah-Box Magazine | n°180



Chronique d'une famille presque comme les autres Chapitre 9 : Quand la naissance de Yokélé est venue tout chambouler...

Chaque semaine, Déborah Malka-Cohen vous fait découvrir les aventures passionnantes et intrigantes d'une famille... presque comme les autres ! Entre passé et présent, liens filiaux et Téchouva...

Dans l'épisode précédent : Myriam se remémore le jour où, bien des années auparavant, l'option d'un avortement avait été évoquée par leur médecin lorsque l'affection dont était atteint son bébé avait été découverte.

.....

Afin de me changer les idées, j'étais descendue faire des petites courses en prévision du dîner. C'est là que j'avais croisé une voisine qui venait de mettre au monde un adorable bébé en parfaite santé. Je m'étais penchée au-dessus de la poussette pour le voir de plus près. De manière incontrôlable, je fus submergée d'émotions. Je m'étais éloignée de la poussette et était sortie du magasin pour pleurer de tout mon cœur.

Pour tenter de me calmer, j'avais fait le tour du pâté de maison. En rentrant chez moi, j'avais découvert la présence de ma belle-mère dans notre petit salon. Avec mon accord, Yossi l'avait appelée la veille pour la mettre au courant de la situation. En découvrant son visage si apaisant, si maternel, je m'étais jetée dans ses bras. La chaleur de son étreinte apaisait plusieurs de mes douleurs, entre autres, celle d'imaginer mon enfant, et celle de ne pas pouvoir me confier à mes parents.

Entre deux sanglots, elle me prit le visage pour me dire qu'avec Yossi nous ne serions jamais seuls à affronter les difficultés du quotidien et qu'elle et son mari seraient toujours là pour nous.

Je souriais et n'y croyais qu'à moitié. À ce stade de mon histoire, je n'aurais jamais eu plus tort.

Les mois avaient passé et mon terme arrivait à grands pas. Les médecins avaient déclenché mon accouchement un mois avant le terme,

car pour ce type de cas, c'était la procédure. J'étais complètement effrayée mais très vite je fus apaisée par les infirmières, au courant du syndrome de notre fils. Aussi incroyable que cela puisse paraître, elles m'avaient entourée d'amour et s'étaient montrées aux petits soins pour nous.

L'accouchement s'était bien passé mais le test d'Apgar n'était pas bon : pas de réflexe de succion. Notre fils était hypotonique et ses doigts avaient un aspect étrange. Le plus fou, c'est qu'à la seconde où je posai mes yeux sur lui, je l'aimai d'un amour infini. Dans mon malheur, j'étais malgré tout "heureuse" d'avoir un bébé que j'aimais au-delà de ce que l'on peut imaginer : c'était la première fois que je ressentais autant d'amour pour quelqu'un.

Quelques heures après mon accouchement, un pédiatre bien attentionné m'avait annoncé que si je ne me sentais pas assez forte pour m'occuper d'un enfant handicapé, il existait des familles d'accueil qui seraient ravies de s'en occuper.

Je trouvais complètement déplacée cette proposition car pour rien au monde, je ne me serais séparée de notre enfant.

Grâce à lui, je savais que j'avais quelque chose en plus que les autres n'avaient pas et j'en étais fière. Il allait m'obliger à repousser les limites et à ne pas trop m'apitoyer sur mon sort, à relativiser les petits riens. À présent, je devais me montrer forte pour lui et lui apprendre qu'il ne fallait jamais abandonner.

Bien sûr, la *Brit-Mila* n'était pas envisageable. Il avait fallu attendre un mois et demi qu'il eût le poids requis.



Dès que mes copines avec qui j'avais étudié au séminaire ont appris pour Yokélé, elles sont devenues mes alliées. Toutes les femmes de la communauté se sont relayées pour nous porter à manger matin et soir. Les plats défilaient tellement que je n'ai pas eu à faire à manger pendant deux mois. Et encore, j'avais des

C'est cette *A'hdout* si palpable et indispensable à la suite des événements de nos vies à Yossi et moi qui nous a donné cette immense envie que je retombe enceinte. C'est ainsi que dans la même année je suis tombée enceinte de Aharon et 'Haïm.

A man in a dark suit and tie stands on a tall stack of white boxes. He is holding a flagpole with a white flag that has a brown box icon on it. A wooden ladder leans against the stack of boxes. The background is a clear blue sky. The overall theme is achievement and reaching goals.

Activité
rémunérée

Torah-Box

***Vous êtes dynamique
et motivé(e) ?***

***Participez à l'aventure
en diffusant les livres Torah-Box
autour de vous !***

France / Israël

Pour plus d'informations, contactez-nous :

✉ karen@torah-box.com  +972 (0) 58 542 33 11



Cupcakes & leur ganache aromatisée !

Cette semaine, je vous propose d'essayer une excellente recette de cupcakes à la vanille, très facile à réaliser, avec leur ganache aromatisée.

Ingrédients

Pour les cupcakes :

- 2 gros œufs
- 90 g de beurre fondu (ou margarine)
- 130 g de farine tamisée
- 120 g de sucre
- ½ cuil. à café de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanille
- 1 cuil. à soupe d'arôme vanille

Pour la ganache :

- 200 ml de crème liquide
- 100 g de chocolat blanc
- Zeste d'1 citron ou 100 g de coulis de fraise (ou autre arôme)



Pour 8 gros cupcakes



Temps de préparation : 10 min



Temps de cuisson : 20 min



Difficulté : Facile



Réalisation

- Dans un saladier, battez les œufs et le sucre jusqu'à blanchiment. Ajoutez le beurre fondu en continuant à battre ainsi que le sucre vanille et l'arôme vanille.

- Incorporez délicatement la farine et la levure à la préparation à l'aide d'une maryse.

- Remplissez à moitié les caissettes ou moules à muffins.

- Enfournez pour 20 min à 180°C. Laissez refroidir avant de garnir de ganache.

- Dans une casserole, faites chauffer la crème liquide. Versez-la en 3 fois sur le chocolat blanc placé dans une terrine. Mélangez bien entre chaque partie, du centre vers l'extérieur, pour former une émulsion. Ajoutez enfin l'arôme désiré.

- Filmez au contact et laissez une nuit au frais.

- Le lendemain matin, sortez la ganache et laissez-la ramollir à température ambiante.

- Battez la ganache à petite vitesse au départ, puis en augmentant jusqu'à obtenir une ganache montée légère.

- Placez dans une poche à douille et décorez vos cupcakes.

Bon appétit !

Murielle Benainous

Les délicatesses de Murielle

Une bonne blague & un Rebus !



En Israël : "Police, bonjour.

- Bonjour, j'ai entendu que des citoyens lambda étaient sur écoute, c'est vrai ?

- Monsieur, vous êtes sur une ligne d'urgence là !

- Mais c'est une urgence !! Ma femme m'a appelé tout à l'heure pour me donner la liste de courses, mais je ne me rappelle plus très bien... Elle va me tuer !!

- Bon patientez 2 min.

- ...

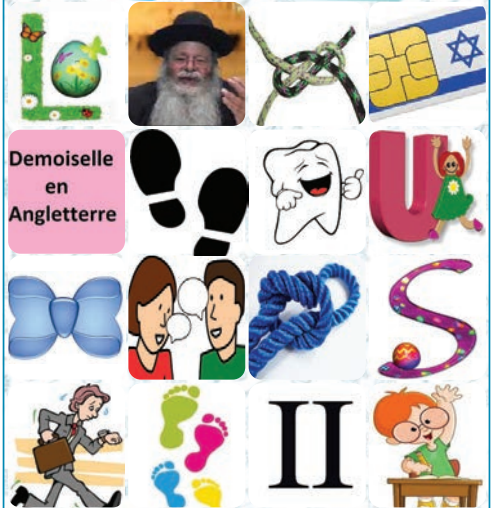
- Alors c'est 2 packs de lait, des champignons, du papier absorbant et 3 tomates.

- Merci infiniment !!"



Rebus

Par Chlomo Kessous



Le sage ne s'impatience pas dans une conversation
ne se dépêche pas de répondre
{4} חָכָם לֹא מְעִיז בְּדַבָּר וְלֹא מְדַחֵק בְּתוֹכָהּ



REFOUA-CHELEMA
POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

**Sultana
bat Simha**

**Laurent
Chalom ben
Messaouda**

**Nadine Rivka
bat Camille**

**Evy
bat Yael**

**Rahel
bat Lay**

**Rahel
bat Maila**

**Fradji
ben Emma**

**Raphael Chalom
Ruben ben Sara
Veronique**

**Hamissa
bat Camouna**

**Itsrak ben
Dorothea**

**Liel Rahel
bat Yehoudit**

**Leon
ben Rahel**

**Fredj
ben Alberte**

**Emilie Tyri Hava
bat Dandouna
Georgette**

**Itay
ben Ahouva**

**Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema**



Editions Torah-Box
présente

1 HISTOIRE POUR CHABBATH, TOME 2 (BINYAMIN BENHAMOU)



Après le succès du tome 1, les Editions Torah-Box sont heureuses de vous présenter le 2ème tome de la série "1 Histoire pour Chabbath". Vous ne vous contenterez plus uniquement d'en écouter l'agréable récit hebdomadaire sur Torah-

Box : dorénavant, vous pouvez lire, relire et conter à l'envi lors de ce jour saint ces histoires authentiques de ces personnes du quotidien, vécues récemment, qui les ont transformées, et qui changeront positivement votre vision de la vie

Commandez dès maintenant !

1 Internet (carte bancaire) www.torah-box.com/editions

2 Téléphone 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)

-30% SUR TALMUD & MISHNAH PROMOTION



GUEMAROT EN FRANCAIS



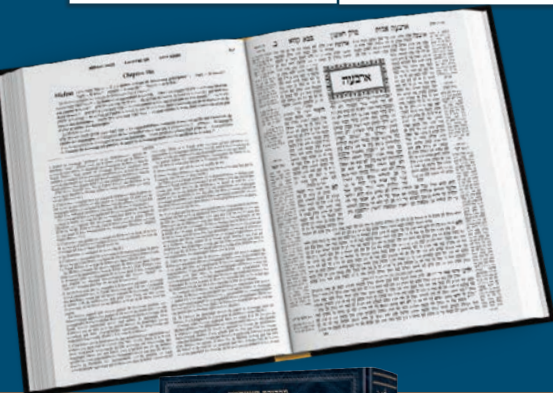
CHASS EN HEBREU



YEROUCHALMI EN HEBREU



MICHNA EN HEBREU



**NOUVEAU :
YEVAMOT VOL 3
GRAND ET PETIT
(COMPLET EN 3
VOLUMES)**



מהדורת שימור
מבוא לתלמוד

• תורה שבכתב ושבעל פה • תולדות עם ישראל בימי המשנה והתלמוד
• חכמי המשנה והתלמוד • הקדמות הרמב"ם ואגרות רב שרירא גאון

**INTRODUCTION AU
TALMUD EN HEBREU**

JUSQU'AU 21 FEVRIER 2022



Une réalisation de **Mesorah Heritage Foundation**

Disponible auprès des librairies juives affichant la promotion

Distribué en Europe par LEHMANN'S

info@lehmanns.co.uk • www.lehmanns.co.uk

Perle de la semaine par  Torah-Box

"Celui qui ne sait rien refuser à son prochain, même quand il le faudrait pourtant... ne saura rien refuser non plus à son mauvais penchant." (Rav Arié Lévine)